

Budget Participatif : Votez pour vos 3 projets favoris

La Ville d'Epernay donne l'opportunité aux Sparnaciens de proposer des projets d'aménagement de l'espace public, grâce au Budget participatif. Sur les 20 initiatives proposées au printemps dernier, 8 ont été retenues par les services municipaux à l'issue d'une analyse technique, financière et juridique. Les projets sont soumis au vote des Sparnaciens jusqu'au 18 novembre 2023.



Qui peut voter ?

Les projets sont soumis au vote de toutes les personnes physiques, résidentes d'Epernay, de 14 ans et plus.

Comment voter ?

Chaque personne devra voter pour trois projets par ordre de préférence (3 points seront attribués au premier, 2 points au deuxième et 1 point au troisième).

Chaque résident ne peut voter qu'une fois.

Votez par voie numérique, via le formulaire ci-dessous, du 6 novembre à 9h au 18 novembre à 18h

Liste des projets

[Voir les projets](#)



Désolé... Ce formulaire est clos aux nouvelles soumissions.

Infos pratiques

Il est également possible de voter par voie papier : des urnes seront installées à plusieurs endroits du 6 au 18 novembre :

- à la médiathèque Simone-Veil (1, rue du Professeur Langevin), suivant les horaires d'ouverture de la structure
- à la médiathèque Daniel-Rondeau (4, rue Gabriel-Fauré), suivant les horaires d'ouverture de la structure
- à la Maison des Arts et de la Vie associative (Parc des Loisirs Roger-Menu), suivant les horaires d'ouverture de la structure
- sur la placette Saint-Thibault (devant le Leclerc Drive Relais), uniquement le samedi 18 novembre de 8h à 13h

Contact

Renseignements :

Service de proximité

Courriel : budget.participatif@ville-epernay.fr
Tél. : 03 26 53 36 05

Documents

[Règlement budget participatif 2023](#)

Liens utiles

[Voir les projets](#)